



DOSSIER --- DE PRESSE

#STAPSOUBLIES



SOMMAIRE

I – ÉDITO	2
II – L'ANESTAPS	3
III – HISTORIQUE DE LA FILIÈRE	4
IV – COVID-19 ET CRISE SANITAIRE	7
V – CONSTAT ACTUEL	8
VI – MOUVEMENT STAPS OUBLIÉS	11
VII – RENTRÉE 2021	12
VIII – REVENDICATIONS	15

ÉDITO

Loïc ROSETTI, *Président
de l'ANESTAPS*



Depuis deux ans, la crise sanitaire est venue mettre en péril les conditions d'études en STAPS. Alors que la rentrée 2020 avait laissé près de 5000 jeunes sur le banc de touche, la situation est aujourd'hui plus critique que jamais.

Depuis la rentrée de septembre, la situation des UFR STAPS n'a jamais été aussi alarmante. Alors qu'un retour en présentiel est enfin possible, les amphithéâtres et les infrastructures sportives vieillissantes ne permettent pas un accueil sécurisé de l'ensemble des jeunes en STAPS et souhaitant s'orienter en STAPS. Par manque de moyens, de nombreux étudiants ne peuvent pas suivre leur formation dans des conditions décentes.

Le manque d'investissement financier vers la filière STAPS n'impacte pas seulement les étudiants, en venant toucher de plein fouet les enseignants d'EPS détachés du secondaire (PRAG/PRCE) et les enseignants-chercheurs. Les moyens humains, devenus insuffisants pour faire face à l'augmentation accrue du nombre d'étudiants, ont entraîné une surcharge de missions de l'ensemble des équipes pédagogiques. Pourtant, cette situation n'est que le fruit de nombreuses années d'oubli de la filière STAPS. Corrélié à une forte augmentation du nombre de jeunes souhaitant entrer en STAPS, le manque d'enseignant et le manque chronique de financement se font chaque année un peu plus ressentir.

L'université est un lieu d'éducation et d'épanouissement qui se doit d'être ouvert et accessible à tous en garantissant l'égalité des chances. L'ANESTAPS agit quotidiennement et depuis maintenant plus de 20 ans afin d'aider et de défendre tous les jeunes souhaitant s'orienter vers les métiers du sport.

Malgré tout, le gouvernement reste sans réponse aux appels de l'ANESTAPS et des étudiants face au manque de financement qui affecte nos UFR chaque année.





L'ANESTAPS, **association nationale des étudiants en STAPS**, est une association régie par la loi 1901 ayant pour objet de **défendre les droits et intérêts des jeunes** dans le champ du sport et de l'animation. Entièrement composée de bénévoles, elle regroupe **40 associations de France et d'Outre-Mer** au sein de son conseil d'administration qui se réunit 6 fois par an. Son importante couverture territoriale et son fonctionnement démocratique lui donnent toute légitimité pour prendre des positions, tout en gardant une indépendance politique et confessionnelle assumée. Forte de son expertise acquise au cours de ses 20 années d'action, elle est un véritable **corps intermédiaire entre les jeunes et le monde sportif**.

Une des premières missions de l'ANESTAPS est la **représentation des étudiants en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives**, et plus généralement de l'ensemble des jeunes du champ du sport et de l'animation. Pour cela, elle agit directement au sein des **conseils universitaires** et auprès des **acteurs de l'enseignement supérieur et du sport**. Forte d'une politique de formation bien établie, elle forme ses bénévoles et élus associatifs afin de défendre aux mieux les jeunes qu'elle représente.

L'ANESTAPS s'inscrit également dans une démarche d'**éducation populaire** et de **lutte contre toute forme de discriminations et violences associées** au sein du monde étudiant comme sportif. Elle organise plusieurs projets nationaux autour de nombreuses thématiques d'**innovation sociale**, afin de **répondre aux besoins sociétaux** et de **promouvoir les bienfaits du sport**. Elle tend ainsi à apporter des solutions aux problématiques qui incombent à la société en uti



L'ANESTAPS

Historique STAPS

2009 à 2017 : Tirage au sort

De 2009 à 2017, **APB (Admission Post-Bac)** était la plateforme qui permettait d'affecter les lycéens de terminale à la première année de l'enseignement supérieur. Seulement, en juillet 2017, près de **87000 bacheliers et étudiants n'ont obtenu aucune solution d'orientation sur la plateforme**. En effet, le nombre important de candidats pour certaines filières (STAPS) et la **restriction de places dans les universités suite à une baisse des aides financières** de l'État, ont donné lieu à la procédure de "tirage au sort". Par conséquent, **l'accès en licence a été refusé à plus de 10000 candidats**. Un « énorme gâchis » annonçait Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation. Cependant, le problème n'était pas APB, mais le manque de place dans les universités. En effet, **l'afflux d'étudiants (dû à une croissance démographique des années 2000) était prévu**. Mais sans anticipation de la part du gouvernement, **aucun moyen (humains, matériels et financiers) n'a été mis en place** pour accueillir ces jeunes. Ainsi, il était inévitable que certaines filières très demandées, soient dans l'incapacité d'inscrire tous les étudiants qui étaient désireux de les rejoindre. Or, **l'université doit être un lieu accessible à tous quelle que soit sa situation sociale ou scolaire**.

2018 : Annonce de la loi ORE

Suite à cela et **dans le cadre du Plan Étudiants**, le président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé une nouvelle procédure d'admission à l'enseignement supérieur. La **loi « Orientation et réussite des étudiants » (ORE)**, vise à **réduire le taux d'échec en première année** de faculté en augmentant les budgets et en ouvrant une nouvelle plateforme, Parcoursup. Cependant, sur cette dernière, **les universités peuvent imposer des « attendus »**, c'est-à-dire des compétences et des connaissances requises pour être admis dans la filière. Pour Emmanuel Macron, "cette loi permet de tourner la page d'un système absurde avec une sélection par tirage au sort". Mais en réalité, **en proposant ce nouvel outil, le ministère a juste masqué le problème de manque de places** et a introduit une logique de sélection à l'entrée de l'université, au lieu de mettre en place des solutions permettant l'égalité des chances pour tous.

Rentrée 2019 : Plus de réussite en L1, mais pas de moyens

Dès 2019, la sélection sur Parcoursup est venue augmenter le taux de réussite en première année de STAPS. C'est pourquoi **les UFR ont dû faire face à une recrudescence du nombre d'étudiants passant en L2**. Mais sans moyens humains, ni infrastructures supplémentaires, les UFR ont commencé à imploser en interne ! En effet, la construction de nouveaux bâtiments s'est vu compromise et les **structures existantes vieillissent** sans pouvoir être renouvelées. Aujourd'hui, les **amphithéâtres et les classes sont trop petites** pour pouvoir accueillir les étudiants dans des conditions d'études décentes. De plus, il est évident que ce manque de moyens humains a mis à mal les conditions d'apprentissage et a engendré une réelle **surcharge de travail pour le corps enseignants**. Ces derniers ont vu leurs missions augmenter, **sans aucune contrepartie financière ou considération supplémentaire**.



Janvier 2019 : STAPS n'est plus une filière en tension

Suite à la latence des affectations sur Parcoursup, la filière STAPS n'est plus considérée comme "filière en tension". En effet, certains UFR trop excentrés ou proposant des options très spécifiques comme équitation ou plongée n'ont pas rempli leurs capacités d'accueil. Ces places vacantes ont donc contraint la formation à être retirée de la liste des "filières sous tension" : **désormais STAPS n'est plus prioritaire dans le fléchage budgétaire du Ministère de l'Enseignement Supérieur**. Autrement dit, la formation est, une nouvelle fois, reléguée au second plan alors que de nombreux jeunes souhaitent s'orienter dans le champ du sport et de l'animation.

Rentrée 2020 : De nombreux jeunes laissés sur le banc de touche

Avec l'augmentation générale de la réussite au baccalauréat 2020, plus de **2500 étudiants n'ont pas eu accès à la filière STAPS**. En effet, seulement **1 jeune sur 10 a été accepté sur Parcoursup**. En 10 ans, le nombre d'étudiants entrants en STAPS a plus que doublé, passant de 10000 en 2008 à 21000 en 2020. À l'inverse, les moyens alloués à la formation restent, eux, quasi stables et contraignent les UFR STAPS à réduire leurs capacités d'accueil, laissant un grand nombre de candidats sur le banc de touche. À cela s'ajoute le manque cruel de considération pour l'EPS de la part du gouvernement. Cette année encore, les places pour le CAPEPS restent inchangées : seulement **670 places** sont prévues pour le CAPEPS externes et 80 pour le CAPEPS interne. Cette décision condamne plus de **4500 étudiants à revoir leur projet professionnel**. Enfin, cette année a vu également l'apparition de la Réforme d'Entrée aux Études de Santé venant créer des parcours de formation **Licence Accès Santé (LAS) STAPS**. Cette dernière ayant pour objectif de faciliter les liens entre les formations MMOP, devait apparaître avec un financement spécifique à sa mise en place. Ainsi, les UFR STAPS ont diminué leurs capacités d'accueil pour accueillir ces étudiants en un temps record. Bien que ces composantes aient joué le jeu de la réforme, aucun accompagnement humain ou financier n'a été apporté.

**Seulement 1
jeune sur 10 a
été accepté sur
Parcoursup.**

#STAPSOUBLIES



Covid-19 et crise sanitaire

La crise de la COVID-19 a fortement impacté la santé physique et mentale des étudiants. Alors que les confinements et restrictions horaires se sont enchaînés, le choix du gouvernement a été de finalement laisser les portes des universités fermées aux étudiants pour protéger les populations les plus vulnérables. L'isolement, l'anxiété, la dépression et le décrochage scolaire sont malheureusement devenus le quotidien de milliers de jeunes. Les étudiants en STAPS, bien qu'ayant pu profiter d'un statut spécifique concernant les mesures sportives, n'ont pas été épargnés par les mesures en vigueur. Selon l'enquête de l'ANESTAPS, la situation sanitaire est source de stress pour 96,4% des étudiants, **18,1% sont angoissés par leur cursus et envisagent d'abandonner**. Les problématiques déjà existantes au sein de la filière depuis des années ont été mises en exergue par la pandémie mondiale.

**La situation
sanitaire est
source de
stress pour
96,4% des
étudiants**

Face à la crise sanitaire et au manque d'interaction avec le corps enseignant, de nombreux étudiants ont considéré leur avenir comme incertain. En effet, le monde du sport et de l'animation, comme de nombreux autres secteurs d'activité, a été frappé de plein fouet par cet arrêt d'activité dû à la crise sanitaire. L'emploi, les stages et les alternances se font rares. Par conséquent, nombreux sont les étudiants qui ont vu leur stage annulé, suspendu, et qui ont écumé les refus. **A Grenoble, 85 des 100 étudiants de la promotion du master management du sport n'avaient pas trouvé de stage en janvier 2021.**



Constat actuel



La licence STAPS victime de son succès

La licence **STAPS** est aujourd'hui l'une des plus attractives sur **Parcoursup**. Historiquement créée pour les jeunes souhaitant devenir enseignants d'Éducation Physique et Sportive, elle **permet aujourd'hui de s'insérer professionnellement dans un grand nombre de domaines**. Ses 5 mentions : Éducation et Motricité (EM), Entraînement Sportif (ES), Activité Physique Adaptée et Santé (APAS), Management du Sport (MS) et Ergonomie du Sport mènent vers la totalité des métiers du champ du sport et de l'animation.

91,5%
d'insertion
professionnelle
après un
master STAPS

Alors que la France s'apprête à accueillir de nombreux événements sportifs internationaux tels que les Jeux de Paris 2024, la filière STAPS attire toujours davantage d'étudiants. Son fort taux d'insertion professionnelle vient renforcer cette tendance. A l'issue de la licence STAPS 84,5% des diplômés s'insèrent professionnellement 6 mois après leur obtention de licence. En master ce sont 91,5% des diplômés qui s'insèrent dans les 6 mois après l'obtention.

En 10 ans,
le nombre
d'étudiants a
été multiplié
par 2

Victime de son succès, son entrée a d'abord été conditionnée par un concours, puis un tirage au sort et enfin une sélection sur la base d'attendus via la plateforme Parcoursup. **Malgré les efforts des UFR pour accueillir toujours plus de jeunes, ils sont aujourd'hui à bout de souffle.** En effet, en 10 ans, le nombre d'étudiants en STAPS a été multiplié par 2 mais les moyens alloués à la filière n'ont pas suivi.

Un manque de moyens humains venant mettre en péril la qualité de la formation

Le nombre de personnels enseignant en STAPS a augmenté seulement de 30%

Le nombre de personnel BIATSS (Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Social et de Santé) n'a pas évolué proportionnellement aux effectifs étudiants, ce qui contraint les enseignants à récupérer certaines de leurs missions en supplément de leurs missions initiales. Cette charge de travail vient directement mettre en péril la qualité d'enseignement et de recherche des UFR STAPS. **En 10 ans, le nombre de personnels enseignants en STAPS a augmenté de seulement 30%.** Une hausse bien éloignée de la croissance démographique des étudiants. Aujourd'hui, le manque de moyens ne permet plus d'assurer un fonctionnement administratif correct pour les composantes. Un manque qui ne cessera de s'accroître si aucun budget supplémentaire n'est alloué au recrutement d'enseignants supplémentaires.

Seulement 50% du budget alloué à la filière sont arrivés jusqu'aux composantes STAPS

Selon le gouvernement, depuis le début de la mandature présidentielle, **13,4 millions d'euros ont été débloqués à destination de la filière STAPS.** Pourtant, **seulement 50% de ce budget est arrivé jusqu'aux composantes STAPS.** Aujourd'hui, nous sommes dans une impasse, bloqués entre le gouvernement qui ne souhaite pas apporter de réponse financière directe, les universités qui manquent de moyens financiers ou encore celles des universités qui ne veulent pas investir pour résoudre les problématiques de la filière STAPS.



Des infrastructures inadaptées et insuffisantes

La pratique sportive ainsi que le face à face pédagogique font partie intégrante de la formation STAPS. Pourtant, **la qualité des cours de pratique est remise en question à cause des infrastructures devenues inadaptées, voire vétustes**. En effet, celles-ci datant pour la plupart de la création des UFR STAPS dans les années 70, sont insuffisantes et vieillissantes. N'ayant pas suivi l'augmentation fulgurante du nombre d'étudiants, les infrastructures universitaires sont devenues trop étroites pour accueillir l'ensemble des étudiants. **Les places manquent dans les amphithéâtres, et les groupes de promotion sont trop volumineux pour les salles de travaux dirigés**. Les seules solutions sont alors de diviser les promotions, d'investir les locaux d'autres composantes ou de mettre en place des préfabriqués, ne permettant pas des conditions d'études correctes pour les étudiants. De leur côté, les infrastructures sportives ne sont pas épargnées. **A Bobigny, les futurs professionnels et acteurs du monde du sport sont contraints de pratiquer dans les couloirs de l'UFR.**



Mouvement STAPS Oubliés

Depuis de nombreuses années, l'ANESTAPS connaît et essaie d'**agir face aux problématiques** que connaît la filière STAPS. Après de nombreuses demandes, elle reste **sans réponse face au manque de moyens financiers et humains** alloués à la filière. En 2020, la crise de la COVID-19 est venue mettre en lumière la face cachée de l'iceberg, c'est-à-dire l'ensemble d'une situation déjà bien critique. Suite à la rentrée 2020 et aux chiffres catastrophiques qu'il en est ressorti, **l'ANESTAPS a lancé le mouvement "STAPS Oubliés"**. À l'origine simple hashtag sur les réseaux sociaux, il est aujourd'hui un appel à la parole vers l'ensemble des étudiants en STAPS pour interpeller les institutions compétences.



Le 20 janvier 2020, **l'ensemble des présidents des associations STAPS de France et d'Outre-Mer dénonçaient d'une même voix le manque de moyens** qui affectent leur quotidien et celui de leurs étudiants. Peu après, l'ANESTAPS a réalisé une enquête via les réseaux sociaux pour sonder ses étudiants.

Après plus de 2700 réponses d'étudiants provenant de la France entière, les chiffres attestent de la dégradation des conditions d'étude et de la santé des étudiants.

Malgré toutes les alertes effectuées par l'ensemble des parties prenantes de la filière STAPS et la connaissance des problématiques par les pouvoirs publics, aucune solution n'a été apportée aux problématiques rencontrées. La rentrée 2021 s'est effectuée dans le déni le plus total, en laissant les problématiques de côté.



Rentrée 2021

Une reprise universitaire dans la souffrance

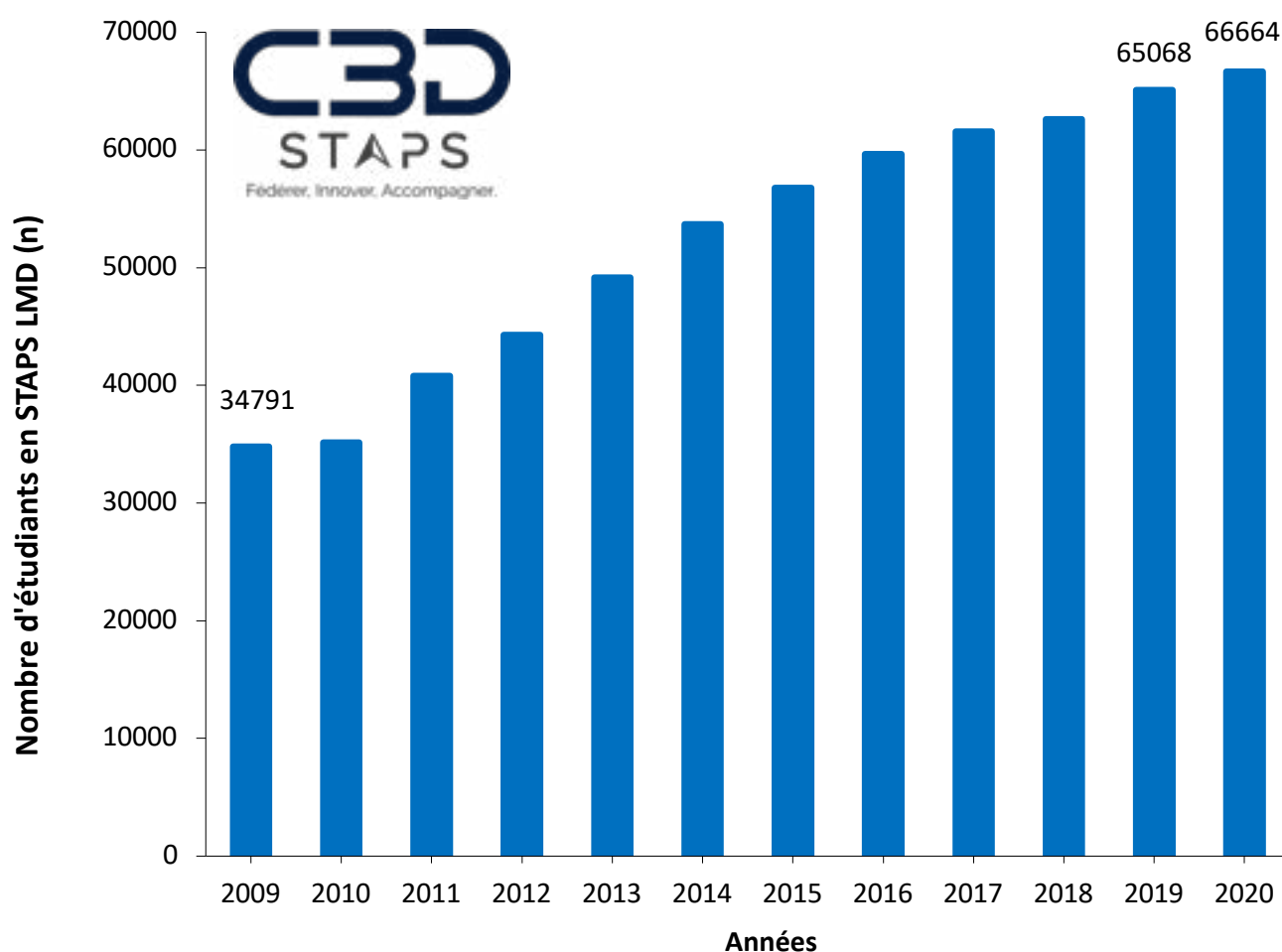
Cela fait plus d'un an que le mouvement STAPS Oubliés a été lancé par l'ANESTAPS. Pourtant, la rentrée 2021 en STAPS s'avère catastrophique. En effet, malgré les nombreuses alertes effectuées sur les conditions dans lesquelles évoluent les STAPS, aucune solution concrète n'a été trouvée. Aujourd'hui ce sont plus de **2 500 étudiants à l'université Rennes 2 qui n'ont pas eu de reprise universitaire**.

Bien que l'ensemble des autres composantes STAPS aient effectué leur rentrée, cela ne

signifie pas pour autant que tout se passe bien pour elles, au contraire.

La rentrée 2021 s'est effectuée dans la douleur pour les personnels administratifs et pédagogiques qui n'ont pu réaliser cet exploit que par une conscience professionnelle extraordinaire. Il était difficile de dire aux étudiants qu'ils ne reprendraient pas les cours en présentiel, après une année marquée par la crise sanitaire qui a fortement impacté les jeunes. Mais l'ensemble de la communauté STAPS ne peut rester les bras croisés face aux nombreuses problématiques présentes.

Evolution des effectifs étudiants en STAPS (LMD) depuis 2009





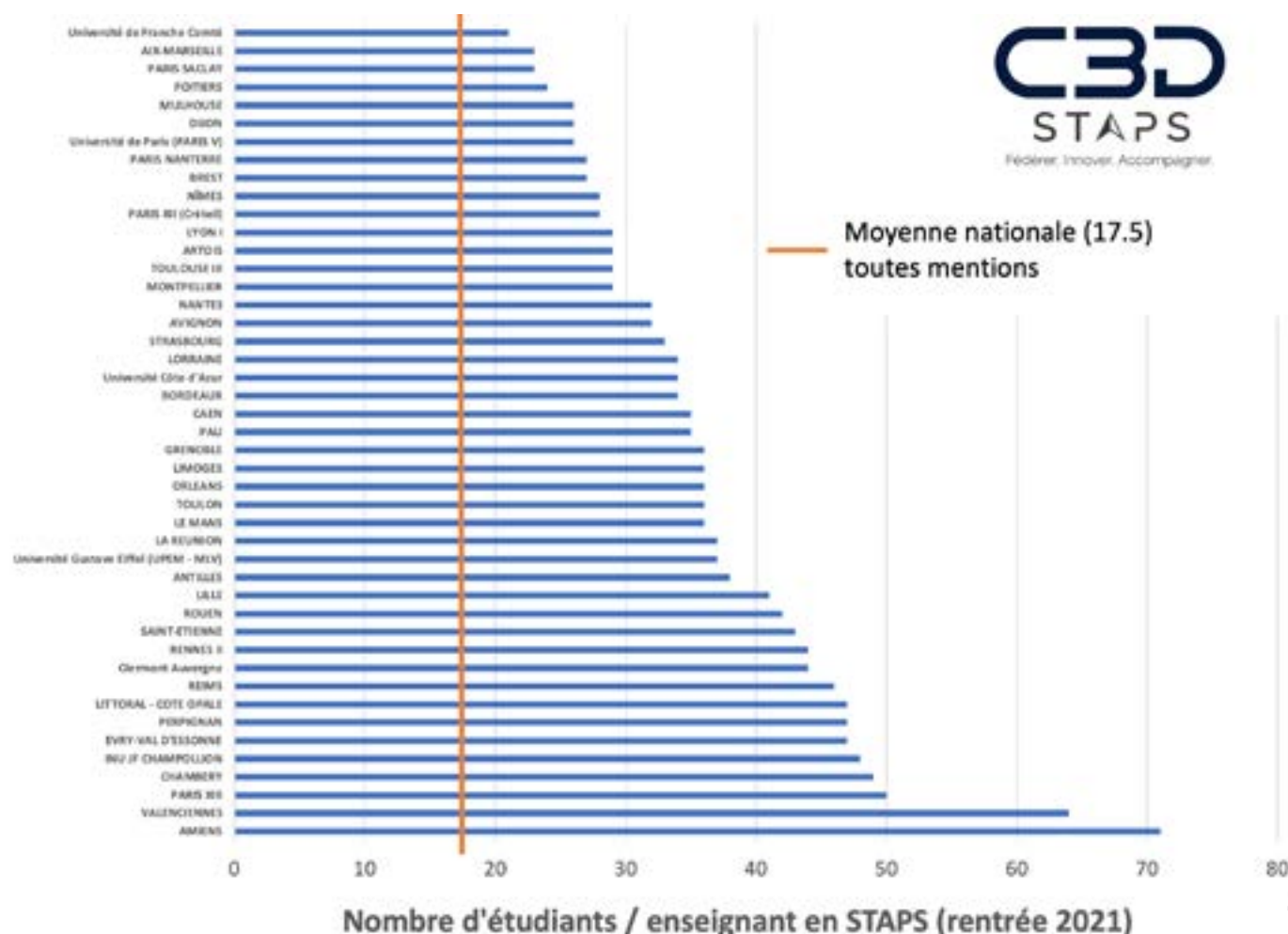
Manque d'enseignants, des capacités d'accueil réduites

Cette année encore, les capacités d'accueil en L1 ont été revues à la baisse dans certains STAPS. En cause, l'inflation démographique interne sur l'ensemble des promotions. En effet, cette année, nous accueillons en fin de L3 les étudiants surnuméraires de la loi ORE, issus de l'augmentation des capacités d'accueil de 2019. Au-delà de la complexité de fonctionner à flux tendu sans moyen, c'est avant tout la poursuite d'études qui devient très difficile pour les étudiants.

Chaque année, de nombreux étudiants ayant obtenu leur licence se retrouvent sans

affectation en Master malgré le droit à la poursuite d'études.

Pourtant, les moyens financiers pour créer des postes enseignants manquent cruellement en STAPS. En effet, si la moyenne nationale dans l'Enseignement Supérieur en France est d'un enseignant pour 17,5 étudiants, celle des STAPS s'en éloigne très largement. Il est très fréquent de voir des UFR avec des ratios d'un enseignant pour 40 étudiants voir même pour plus de 70 étudiants comme à Amiens.





Une mobilisation nationale pour dénoncer le manque de moyens

Face à un tel constat, **de nombreuses unités de formation STAPS se sont déjà mobilisées** en ce début d'année. À Toulouse, à Chambéry, à Bobigny ou encore à Orléans, **des centaines d'étudiants en STAPS sont descendus dans les rues afin de dénoncer le manque de moyens** et les répercussions sur leur formation. Soutenues par les enseignants, ces manifestations pacifiques n'étaient alors que l'avant goût d'un soulèvement national.

En effet, l'ANESTAPS appelle à la mobilisation nationale l'ensemble des UFR STAPS, le **Mercredi 13 Octobre**, afin de faire entendre leurs revendications. Bien que les premiers dialogues aient été établis, la situation nécessite des réponses concrètes et durables en urgence. Au total, **une quinzaine de manifestations se dérouleront sur les territoires les plus touchés**, et près de 30 actions de contestation et de soutien sont attendues sur les UFR STAPS.

Nos revendications



Aujourd'hui, des milliers d'étudiants sont prêts à se mobiliser ce **Mercredi 13 Octobre** partout en France pour sauver leur formation et leur avenir. Le bilan sans appel d'une filière qui implose est alarmant, et le gouvernement se doit d'agir. **L'ANESTAPS** et l'ensemble des étudiants en STAPS demandent :

- Un fléchage budgétaire spécifique pour la filière STAPS permettant la création de 100 postes d'enseignants
- Un recrutement pluriannuel de titulaires enseignants-chercheurs et autre personnel d'au moins 1000 personnes
- Un plan immobilier de construction et de rénovation des locaux (salles et amphithéâtres)
- Un plan pluriannuel massif de recrutement d'enseignants EPS titulaires du CAPEPS
- Un plan de construction d'installations sportives

CONTACTS

Loïc ROSETTI,
Président de l'ANESTAPS
loic.rosetti@anestaps.org
06 03 28 74 28

Timothée BRUN,
Chargé de mission affaires sociales et de
jeunesse
timothee.brun@anestaps.org
06 48 26 49 96